

L'ALTERNANCE, t'y penses ?

Charpentier

Le métier

De la conception à la pose des charpentes en bois, le charpentier fabrique les structures des maisons et autres constructions. Dans son atelier, le charpentier se base sur les plans de construction fournis par l'architecte ou qu'il aura élaborés lui-même, pour tracer en grandeur réelle les formes de l'ouvrage à réaliser. Ensuite, il choisit le bois dont il a besoin et façonne les éléments grâce à des machines à commande numérique. Avec son équipe, il assemble toutes les pièces et affine les détails. Il s'assure de la solidité de son ouvrage avant de le transférer sur le chantier. C'est là qu'il monte la structure avec son équipe en respectant les règles de sécurité.

Le champ d'action du charpentier est large : il ne réalise pas que des charpentes mais également des planchers, des sous-pentes, des lucarnes mais aussi des ouvrages tout en bois comme des hangars agricoles, des chalets, des escaliers ou encore des bateaux.

C'est un métier physique où le travail s'effectue principalement à l'extérieur et souvent en hauteur. Le charpentier doit savoir lire des plans 2D et 3D et connaître le fonctionnement des machines informatisées. Bien évidemment, ce travailleur du bois connaît par cœur les caractéristiques des bois (dureté, résistance, techniques de façonnage...). Le charpentier doit également être à l'écoute du client et doit savoir gérer une équipe sur un chantier.

Le secteur cherche des jeunes qualifiés car la demande de charpentiers s'intensifie avec l'essor des constructions en bois respectueuses de l'environnement.

Rémunération

Le salaire d'un charpentier commence à partir du Smic.

Formations publiques :

Plusieurs CFA proposent le Brevet de maîtrise menuisier du bâtiment et d'agencement : accessible après un bac professionnel, un CAP ou un brevet professionnel.

<https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/Post-bac/bm-menuisier-de-batiment-et-d-agencement>

Plusieurs CFA et lycées proposent le BTS systèmes constructifs et habitat : recrutement post-bac sur dossier

<https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/Post-bac/bts-systemes-constructifs-bois-et-habitat>

La licence pro mention du bois est proposée par les IUT, UFR et CFA. Recrutement sur dossier après un bac professionnel, un BTS/ BTSA ou un DEUST.

<https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/Post-bac/licence-pro-mention-metiers-du-bois>

Formations privées :

Les Compagnons du devoir proposent plusieurs formations en apprentissage comme un DEUST Bâtiment et travaux publics ou encore une licence professionnelle métiers du BTP : bâtiment et construction

<https://compagnons-du-devoir.com/formations-en-alternance/deust-batiment-et-travaux-publics/>

<https://compagnons-du-devoir.com/formations-en-alternance/lp-arts-metiers-batiment/>

Les Compagnons du devoir proposent également le Parcours Tour de France entièrement en alternance qui permet de passer tous les diplômes souhaités dans un métier choisi. Accessible en sortie de collège, après un bac ou un premier diplôme ou même en cours d'études supérieures.

<https://compagnons-du-devoir.com/se-former/parcours-tour-de-france-moins-de-25-ans/>